

Faculté de droit



# Guide d'inscription aux activités de formation pratique obligatoires et optionnelles

Réunion d'information  
6 février 2025

Disponible en ligne pour les étudiantes et les étudiants de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année au cours du trimestre d'hiver 2025 en vue de planifier certaines activités de l'année universitaire 2025-2026

Mise à jour : 5 février 2025

Source : **SITE WEB FACULTÉ DE DROIT, UdeM** / étudiants actuels / formation pratique / documents pertinents

# Introduction

Ce guide s'adresse aux étudiants de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> année afin de les aider à planifier leur choix d'activités de formation pratique, obligatoires et optionnelles, pour la prochaine année universitaire.

Ces activités se déroulent généralement en petits groupes et leur organisation requiert que les choix de chacun soient connus plusieurs mois à l'avance. À cette fin, les étudiants doivent donc remplir, en ligne, un formulaire portant sur leurs choix d'activités. La période d'inscription s'étend du 24 février 2025 au 10 mars 2025 à 23 h 59. À cette fin, l'adresse précise vous sera transmise par courriel ultérieurement.

La Faculté procédera aux inscriptions en fonction des préférences exprimées, des ressources professorales et des places disponibles.

Ce guide contient des instructions relatives au choix des activités offertes ainsi que la fiche descriptive des activités dans le cadre des cours obligatoires et optionnels. Il est vivement recommandé de le lire attentivement avant de remplir le formulaire de choix d'activités.

Ce guide est à jour au 6 février 2025, mais est sujet à changement.

Pour plus d'information, veuillez vous adresser à M<sup>e</sup> Josée Aspinall, directrice de la Clinique juridique, des activités pratiques et du développement professionnel à l'adresse suivante : [josee.aspinall@umontreal.ca](mailto:josee.aspinall@umontreal.ca)

**NOTE :** Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

## Table des matières

---

<b>Introduction</b>	<b>2</b>
<b>Première partie : Informations générales</b>	<b>3</b>
Activités de formation pratique – Exigences	4
Étudiants de 2 <sup>e</sup> année	7
Étudiants de 3 <sup>e</sup> année	8
Offre de cours	11
Cours préalables et mode de sélection	12
Emploi obligatoire du français dans les travaux écrits	12
Procédure d'inscription	12
Abandon	13
Résultat du traitement des choix d'activités	13
Personne-ressource	13
<b>Deuxième partie : Description des cours</b>	<b>14</b>
DRT2923 – Solutions juridiques, rédaction et éthique	16
DRT2924 – Interdisciplinarité et interculturalité	17
DRT3910 – Séminaire de recherche et de rédaction	18
DRT3911 – Séminaire de gestion de cas pratiques (Droit du divertissement)	19
DRT3911 – Séminaire de gestion de cas pratiques (Transactions commerciales)	20
DRT3912 – Séminaire de modes alternatifs de résolutions des conflits	21
DRT3913 – Tribunal-école	22
DRT3914 – Clinique juridique (Droit général)	23
DRT3914 – Clinique juridique (Droit notarial)	24
DRT3914 – Clinique juridique (Démarrage d'entreprises)	25
DRT3914 – Clinique juridique (Immigration et reconnaissance des qualifications professionnelles)	26
DRT3914 – Clinique juridique (Propriété intellectuelle)	27
DRT3914 – Clinique juridique (Soutien aux personnes victimes d'infractions criminelles)	28
DRT3914 – Clinique juridique (Protection des investisseuses et des investisseurs)	29
DRT3915 – Concours interne de plaidoirie (Davies)	30
DRT3965 – Concours externe de plaidoirie (Davies)	30
DRT3915 – Concours interne de plaidoirie (Gale)	31
DRT3965 – Concours externe de plaidoirie (Gale)	31
DRT3915 – Concours interne de plaidoirie (Laskin)	32
DRT3965 – Concours externe de plaidoirie (Laskin)	32
DRT3915 – Concours interne de plaidoirie (Pierre-Basile-Mignault)	33
DRT3965 – Concours externe de plaidoirie (Pierre-Basile-Mignault)	33
DRT3940 – Concours interne de plaidoirie (Sopinka)	34

DRT3990 – Concours externe de plaidoirie (Sopinka)	34
DRT3916 – Stage de recherche I (Tribunaux judiciaires)	35
DRT3966 – Stage de recherche II (Tribunaux judiciaires)	35
DRT3916 – Stage de recherche I (Tribunaux administratifs)	36
DRT3966 – Stage de recherche II (Tribunaux administratifs)	36
DRT3916 – Stage de recherche I (Centre communautaire juridique de Mtl)	37
DRT3966 – Stage de recherche II (Centre communautaire juridique de Mtl)	37
DRT3916 – Stage de recherche I (Agence du revenu du Québec)	38
DRT3966 – Stage de recherche II (Agence du revenu du Québec)	38
DRT3916 – Stage de recherche I (Division des affaires juridiques de l'UdeM)	39
DRT3966 – Stage de recherche II (Division des affaires juridiques de l'UdeM)	39
DRT3916 – Stage de recherche I (Procureur général du Québec)	40
DRT3966 – Stage de recherche II (Procureur général du Québec)	40
DRT3916 – Stage de recherche I (CIUSSS)	41
DRT3966 – Stage de recherche II (CIUSSS)	41
DRT3916 – Stage de recherche I (CRDP)	42
DRT3966 – Stage de recherche II (CRDP)	42
DRT3918 – Techniques de procès en droit civil	43
DRT3935 – Dissertation juridique	44
DRT3941 – Stage en milieu communautaire I	45
DRT3991 – Stage en milieu communautaire II	45
Troisième partie : Liste des cours avec leur sigle détaillé	46

## Première partie : Informations générales

# Activités de formation pratique – Exigences

Le programme de baccalauréat en droit contient un volet de formation pratique obligatoire. En plus de ce volet obligatoire, il y a aussi la possibilité d'ajouter des cours optionnels de formation pratique. Voici la structure de cours de formation pratique pour votre programme de baccalauréat.

Cours obligatoires
<b>Bloc C – 11 crédits</b>
DRT1911 – Recherche et analyse juridique en droit privé
DRT1912 – Recherche et analyse juridique en droit public
DRT2923 – Solutions juridiques, rédaction et éthique
DRT2924 – Interdisciplinarité et interculturalité
DRT3935 – Dissertation juridique
<b>Bloc K – 3 crédits</b>
Un cours parmi la liste suivante :
DRT3910 – Séminaire de recherche et de rédaction
DRT3911 – Séminaire de gestion de cas pratiques
DRT3912 – Séminaire de modes alternatifs de résolution des conflits
DRT3913 – Tribunal-école
DRT3914 – Clinique juridique (service d'information)
DRT3915 – Concours interne de plaidoirie
DRT3916 – Stage de recherche I (stage en milieu de travail, notamment auprès de la magistrature)
DRT3918 – Techniques de procès en droit civil
DRT3940 – Concours interne de techniques de plaidoirie (Sopinka)
DRT3941 – Stage en milieu communautaire I (incluant le service-conseil de la Clinique juridique)
Cours à option
<b>Bloc L – 3 à 6 crédits</b>
Un cours parmi la liste suivante :
DRT3910 – Séminaire de recherche et de rédaction
DRT3911 – Séminaire de gestion de cas pratiques
DRT3912 – Séminaire de modes alternatifs de résolution des conflits
DRT3913 – Tribunal-école
DRT3914 – Clinique juridique (service d'information)
DRT3918 – Techniques de procès en droit civil
DRT3915 – Concours interne de plaidoirie
DRT3965 – Concours externe de plaidoirie
DRT3940 – Concours interne de techniques de plaidoirie (Sopinka)
DRT3990 – Concours externe de techniques de plaidoirie (Sopinka)
DRT3916 – Stage de recherche I (stage en milieu professionnel, notamment auprès de la magistrature)
DRT3966 – Stage de recherche II (stage en milieu professionnel, notamment auprès de la magistrature)

DRT3941 – Stage I en milieu communautaire (incluant le service-conseil de la Clinique juridique)
DRT3991 – Stage II en milieu communautaire (incluant le service-conseil de la Clinique juridique)

## 1. **Bloc C**

(composé entièrement de cours obligatoires)

DRT1911 – Recherche et analyse juridique en droit privé

DRT1912 – Recherche et analyse juridique en droit public

DRT2923 – Solutions juridiques, rédaction et éthique (préalables : DRT1911 et DRT1912)

DRT2924 – Interdisciplinarité et interculturalité

DRT3935 – Dissertation juridique (préalables : DRT1911 et DRT1912)

Les étudiants s'inscrivent directement via le guichet étudiant au cours des deux premières années du programme.

## 2. **Bloc K\***

(minimum 3 crédits – maximum 3 crédits)

Préalables : DRT1911 et DRT1912

Chaque activité du bloc K est valorisée à hauteur de 3 crédits et s'étend sur un seul trimestre. Tout étudiant doit faire une des activités du bloc K à titre d'activité obligatoire, à savoir :

	Été	Aut.	Hiver
DRT3910 – Séminaire de recherche et de rédaction	✓	✓	
DRT3911 – Séminaire de gestion de cas pratiques	✓	✓	
* DRT3912 – Séminaire de modes alternatifs de résolution des conflits			✓
DRT3913 – Tribunal-école		✓	✓
DRT3914 – Clinique juridique (service d'information)	✓	✓	✓
DRT3915 – Concours interne de plaidoirie		✓	
DRT3916 – Stage de recherche I (en milieu professionnel)		✓	
DRT3918 – Techniques de procès en droit civil			✓
DRT3940 – Concours interne de techniques de plaidoirie		✓	
DRT3941 – Stage en milieu communautaire I		✓	

\* Le cours DRT3206 – Modes alternatifs de résolution des conflits n'est pas un préalable, mais il est très souhaitable qu'il ait été suivi.

## 3. **Bloc L**

(minimum 0 crédit – maximum 6 crédits)

Préalables : DRT1911 et DRT1912

Le bloc L reprend toutes les activités du bloc k (dont il porte d'ailleurs le sigle et le titre). Toutefois, les activités du bloc L sont optionnelles. Il est ainsi possible pour l'étudiant de choisir une ou deux activités apparaissant dans le bloc K, à condition qu'elles diffèrent de celle qu'il a déjà choisie à titre d'activité obligatoire. Chaque activité du bloc L est valorisée à hauteur de 3 crédits et s'étend généralement sur un seul trimestre. En voici la liste :

		Été	Aut.	Hiver
	DRT3910 – Séminaire de recherche et de rédaction		✓	✓
	DRT3911 – Séminaire de gestion de cas pratiques		✓	✓
*	DRT3912 – Séminaire de modes alternatifs de résolution des conflits			✓
	DRT3913 – Tribunal-école		✓	✓
	DRT3914 – Clinique juridique (service d'information)	✓	✓	✓
**	DRT3915 – Concours interne de plaidoirie		✓	
**	DRT3965 – Concours externe de plaidoirie		✓	
	DRT3916 – Stage de recherche I (en milieu professionnel)		✓	
	DRT3918 – Techniques de procès en droit civil			✓
	DRT3966 – Stage de recherche II			✓
**	DRT3940 – Concours interne de techniques de plaidoirie (Sopinka)		✓	
**	DRT3990 – Concours externe de techniques de plaidoirie (Sopinka)			✓
	DRT3941 – Stage I en milieu communautaire		✓	
	DRT3991 – Stage II en milieu communautaire			✓

\* Le cours DRT3206 – Modes alternatifs de résolution des conflits n'est pas un préalable, mais il est très souhaitable qu'il ait été suivi.

\*\* Le concours interne est un préalable au concours externe et ce dernier doit être réussi.

## Étudiants de 2<sup>e</sup> année

**Activités offertes à l'étudiant qui, au début de l'automne 2025, aura complété les cours DRT1911 et DRT1912**

### Automne 2025 ou Hiver 2026

Inscription aux cours obligatoires – directement via le centre étudiant

DRT2923 – Solutions juridiques, rédaction et éthique

DRT2924 – Interdisciplinarité et interculturalité

Inscription facultative

DRT3941 – Stage en milieu communautaire I (Automne 2025)

DRT3991 – Stage en milieu communautaire II (Hiver 2026)

DRT3935 – Dissertation juridique (Automne 2025 ou Hiver 2026)

En plus des cours obligatoires du bloc C, tout étudiant doit faire une activité du bloc K, et ce, à l'un ou l'autre des trimestres qui le séparent de la fin du programme (hiver 2026, automne 2026, et hiver 2027 pour la plupart des étudiants). À noter que certaines de ces activités, parce qu'elles doivent être complétées par une autre activité (dans le bloc L) au trimestre suivant, ne sont offertes qu'au trimestre d'automne.

Les étudiants qui souhaitent faire une activité obligatoire dès l'hiver 2026 (bloc K) doivent idéalement s'inscrire au cours DRT2923 à la session d'automne 2025 et choisir à partir de la liste suivante pour l'hiver 2026 :

DRT3910 – Séminaire de recherche et de rédaction

DRT3911 – Séminaire de cas pratiques (transactions commerciales ou droit du divertissement)

DRT3912 – Séminaire de modes alternatifs de gestion des conflits

DRT3913 – Tribunal-école

DRT3914 – Clinique juridique (service d'information)

DRT3918 – Techniques de procès en droit civil

Dans le cadre du bloc L (bloc optionnel), les étudiants qui, à l'automne, se sont inscrits au DRT3941 doivent, à l'hiver, continuer le stage en milieu communautaire sous le sigle DRT3991 – Stage II en milieu communautaire (bloc L).

## Étudiants de 3<sup>e</sup> année

**Activités offertes à l'étudiant qui au début de l'automne 2025, a déjà suivi le cours DRT2923, mais n'a pas suivi de cours dans le bloc K**

### Automne 2025 ou Hiver 2026

Inscription aux cours obligatoires – directement via le centre étudiant  
DRT3935 – Dissertation juridique

Tout étudiant doit faire une activité du bloc K, et ce, à l'un ou l'autre des trimestres qui le séparent de la fin du programme (automne 2025 et hiver 2026 pour la plupart des étudiants).

Tout étudiant qui le désire peut aussi faire jusqu'à un maximum de deux activités du bloc L. À noter que certaines de ces activités, parce qu'elles doivent être complétées par une activité du même nom au trimestre suivant, ne sont offertes qu'au trimestre d'automne.

### Automne 2025

Les activités offertes sont :

#### **Bloc K**

(minimum 3 crédits – maximum 3 crédits)

Préalables : DRT1911 et DRT1912

DRT3910 – Séminaire de recherche et de rédaction

DRT3911 – Séminaire de gestion de cas pratiques

DRT3913 – Tribunal-école

DRT3914 – Clinique juridique (service d'information)

\* DRT3915 – Concours interne de plaidoirie

\*\* DRT3916 – Stage de recherche I (en milieu professionnel)

DRT3940 – Concours interne de techniques de plaidoirie  
(Sopinka)

DRT3941 – Stage en milieu communautaire I

(pour le cours DRT3941, le cours DRT2923 est concomitant et n'est pas un préalable)

\* Le concours interne est un préalable au concours externe, et ce dernier doit être réussi.

\*\* L'activité I est un préalable à l'activité II du même titre (voir Bloc L, DRT3966) et est complétée par celle-ci.

#### **Bloc L - optionnel**

(minimum 0 crédit – maximum 6 crédits)

Préalables : DRT1911 et DRT1912

DRT3910 – Séminaire de recherche et de rédaction

DRT3911 – Séminaire de gestion de cas pratiques

DRT3913 – Tribunal-école

DRT3914 – Clinique juridique (service d'information)

\* DRT3915 – Concours interne de plaidoirie

- \*\* DRT3916 – Stage de recherche I (en milieu professionnel)
- \* DRT3940 – Concours interne de techniques de plaidoirie  
(Sopinka)
- \*\* DRT3941 – Stage en milieu communautaire I

\* Le concours interne est un préalable au concours externe, et ce dernier doit être réussi.

\*\* L'activité I est un préalable à l'activité II du même titre (voir bloc L, DRT3966) et est complétée par celle-ci.

## Hiver 2026

Les activités offertes sont :

### **Bloc K**

(minimum 3 crédits – maximum 3 crédits)

Préalables : DRT1911 et DRT1912

- DRT3910 – Séminaire de recherche et de rédaction
- DRT3911 – Séminaire de gestion de cas pratiques
- \* DRT3912 – Séminaire de modes alternatifs de résolution des conflits
- DRT3913 – Tribunal-école
- DRT3914 – Clinique juridique (service d'information)
- DRT3918 – Techniques de procès en droit civil

\* Le cours DRT3206 – Modes alternatifs de résolution des conflits n'est pas un préalable, mais il est très souhaitable qu'il ait été suivi.

### **Bloc L**

(minimum 0 crédit – maximum 6 crédits)

Préalables : DRT1911 et DRT1912

- DRT3910 – Séminaire de recherche et de rédaction
- DRT3911 – Séminaire de gestion de cas pratiques
- \* DRT3912 – Séminaire de modes alternatifs de résolution des conflits
- DRT3913 – Tribunal-école
- DRT3914 – Clinique juridique (service d'information)
- DRT3918 – Techniques de procès en droit civil
- DRT3965 – Concours interne de plaidoirie
- \*\* DRT3966 – Stage de recherche II (en milieu professionnel)
- \*\*\* DRT3990 – Concours externe de techniques de plaidoirie  
(Sopinka)
- \*\* DRT3991 – Stage en milieu communautaire II

\* Le cours DRT3206 – Modes alternatifs de résolution des conflits n'est pas un préalable, mais il est très souhaitable qu'il ait été suivi.

\*\* L'activité I est un préalable à l'activité II du même titre et complétée par celle-ci.

\*\*\* Le concours interne est un préalable au concours externe et ce dernier doit être réussi.

## Été 2026

Une seule activité offerte :

### **Bloc K ou Bloc L**

(minimum 3 crédits – maximum 3 crédits)

Préalables : DRT1911 et DRT1912

DRT3914 – Clinique juridique (service d'information)

## Offre de cours

L'offre de cours est établie selon le nombre de demandes reçues et les ressources de la Faculté.

<b>Titre du cours</b>	<b>Bloc<sup>1</sup></b>	<b>Trimestre d' été</b>	<b>Trimestre d' automne</b>	<b>Trimestre d' hiver</b>
DRT1911 – Recherche et analyse juridique en droit privé	C		✓	
DRT1912 – Recherche et analyse juridique en droit public	C			✓
DRT2923 – Solutions juridiques, rédaction et éthique	C		✓	✓
DRT2924 – Interdisciplinarité et interculturalité	C		✓	✓
DRT3935 – Dissertation juridique	C	✓	✓	✓
DRT3910 – Séminaire de recherche et de rédaction	K-L		✓	✓
DRT3911 – Séminaire de gestion de cas pratiques	K-L		✓	✓
DRT3912 – Séminaire de modes alternatifs de résolution des conflits	K-L			✓
DRT3913 – Tribunal-école	K-L		✓	✓
DRT3914 – Clinique juridique (service d'information)	K-L	✓	✓	✓
DRT3915 – Concours interne de plaidoirie	K-L		✓	
DRT3916 – Stage de recherche I (en milieu professionnel)	K-L		✓	
DRT3918 – Techniques de procès en droit civil	K-L			✓
DRT3940 – Concours interne de techniques de plaidoirie	L		✓	
DRT3941 – Stage I en milieu communautaire	L		✓	
DRT3965 – Concours externe de plaidoirie	L			✓
DRT3966 – Stage de recherche II (en milieu professionnel)	L			✓
DRT3990 – Concours externe de techniques de plaidoirie	L			✓
DRT3991 – Stage II en milieu communautaire	L			✓

<sup>1</sup> L'étudiant qui a réussi les séminaires DRT1911 et DRT1912 doit accumuler un minimum de trois (3) crédits parmi les activités du bloc K. Il peut également choisir de participer aux activités des blocs K et L ci-dessus mentionnées.

## Cours préalables et mode de sélection

Voici un résumé des cours préalables requis pour chaque activité pratique et les modes de sélection.

Activités	Préalables et mode de sélection
Pour les activités suivantes, l'étudiant doit avoir réussi les cours DRT1911 et DRT1912	
<b>DRT3910</b> – Séminaire de recherche et de rédaction	Aucun
<b>DRT3911</b> – Séminaire de gestion de cas pratiques	La réussite de certains cours peut être un atout (voir la deuxième partie du document)
<b>DRT3912</b> – Séminaire de modes alternatifs de résolution des conflits	Il est souhaitable que le cours DRT3206 ait été suivi avant l'inscription
<b>DRT3913</b> – Tribunal-école	Aucun
<b>DRT3914</b> – Clinique juridique (service d'information)	Priorité aux étudiants de 3 <sup>e</sup> année La réussite de certains cours peut être un atout pour certaines divisions (voir la deuxième partie du document)
<b>DRT3915</b> – Concours interne de plaidoirie	Aucun
<b>DRT3916</b> et <b>DRT3966</b> – Stage de recherche I et II (en milieu professionnel)	Excellence du dossier
<b>DRT3918</b> – Techniques de procès en droit civil	Aucun Priorité aux étudiants de 3 <sup>e</sup> année
<b>DRT3940</b> – Concours interne de techniques de plaidoirie	Aucun
<b>DRT3941</b> et <b>DRT3991</b> – Stage I et II en milieu communautaire	Entrevues avec certains organismes Les étudiants doivent obligatoirement être en 3 <sup>e</sup> année pour le service-conseil de la Clinique juridique

## Emploi obligatoire du français dans les travaux écrits

Dans le cadre des cours dits « théoriques », le règlement pédagogique prévoit que les étudiants peuvent demander l'autorisation de rédiger une évaluation en anglais.

Tout texte produit dans le cadre des cours du bloc C ou d'une activité des blocs K et L doit être rédigé en français. Ces séminaires et activités ayant notamment pour objectif de développer des habiletés de rédaction, il ne peut être dérogé à cette exigence.

## Procédure d'inscription

Les étudiants s'inscrivent eux-mêmes aux cours obligatoires du bloc C de l'année 2025-2026, vers la fin mai 2025.

Cependant, pour l'ensemble des activités de formation pratique des blocs K et L, la Faculté se charge de gérer les inscriptions ou annulations; aucune inscription ou annulation ne doit être faite par l'étudiant.

Les étudiants doivent cependant communiquer à la Faculté leurs choix d'activités selon les directives suivantes :

1. Accéder au formulaire en ligne à l'adresse indiquée par la Faculté ou en cliquant sur le lien « *formulaire d'inscription* » accessible à la page suivante : <https://services2.droit.umontreal.ca>.
2. Remplir ce formulaire en indiquant votre choix et votre préférence de 1 à 3 (consulter la liste des cours avec leur sigle, à la fin de ce document).
3. Le formulaire sera disponible à partir du 24 février 2025 au 10 mars 2025 à 23 h 59.

L'horaire détaillé de chacune des activités de formation pratique ne figure pas toujours dans le Centre étudiant, dans certains cas, seul un horaire général est inscrit pour chacun des sigles de cours.

Le choix des étudiants sera inscrit au Centre étudiant avant la période d'inscription aux autres cours. L'étudiant ne doit pas se désinscrire de son activité de formation pratique.

## Abandon

Le choix d'un cours est une démarche sérieuse à laquelle il faut accorder beaucoup d'attention. L'article 6 du Règlement des études de premier cycle prévoit en effet que l'abandon d'un cours après la période de modification n'est pas automatique. Un cours de formation pratique ne peut être abandonné qu'en communiquant avec votre Technicien en Gestion des Dossiers Étudiants (TGDE). La demande doit être justifiée et motivée. **Celui-ci obtiendra l'autorisation des responsables.** À défaut de respecter l'article 6 et d'obtenir l'autorisation requise, le cours reste inscrit au relevé de notes et l'étudiant peut se voir attribuer la note F pour toute évaluation à laquelle il ne s'est pas soumis.

## Résultat du traitement des choix d'activités

Le résultat du traitement des choix d'activités sera communiqué à l'étudiant au mois d'avril, par l'entremise du guichet, de manière à ce que l'étudiant puisse en tenir compte au moment où il s'inscrira à ses autres cours.

## Personne-ressource

M<sup>e</sup> Josée Aspinall

Directrice de la Clinique juridique, des activités pratiques et du développement professionnel  
(514) 343-2292

josee.aspinall@umontreal.ca

## Deuxième partie : Description des cours

## Plans de cours

Vous pouvez trouver un exemple de plan de cours pour la plupart des activités pratiques en consultant le site web de la faculté à l'adresse suivante : <https://services2.droit.umontreal.ca>.

## Remarque générale relative aux concours de plaidoirie

Seuls les concours décrits dans le présent guide permettent aux étudiants d'accumuler des crédits. Lorsqu'il y a compétition externe, la Faculté choisit les meilleurs étudiants pour la représenter. Les concours de plaidoirie ne sont offerts que dans la mesure où le nombre et la qualité des personnes intéressées le justifient.

## Mise en garde

1. Les activités de concours et les capacités d'accueil à la *Clinique juridique* et au *Tribunal-école* dépendent d'allocations budgétaires encore non déterminées;
2. La Faculté peut en tout temps transformer les concours de plaidoirie en activités internes si des impératifs scolaires ou administratifs l'imposent;
3. Les descriptions et les modes d'évaluation qui suivent sont sujets à des changements qui pourraient être annoncés au début de l'activité.

## DRT2923 – Solutions juridiques, rédaction et éthique

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

Niveau de cours

Bloc C – cours obligatoire (3 crédits)

Obligatoire : Trimestre d'automne ou d'hiver 2<sup>e</sup> année

### Description

Recherche et résolution de cas pratiques. Élaboration et rédaction d'écrits juridiques divers (contrat, traité, avis juridique, lettre de mise en demeure). Connaissance et compréhension des enjeux éthiques liés à la pratique du droit.

L'activité s'adresse à des groupes restreints d'étudiants et s'articule autour de rencontres collectives et de travail en équipe. L'enseignant supervise l'évolution des travaux de chaque équipe. Les étudiants doivent produire certains documents comme un contrat et une lettre de mise en demeure. Les étudiants doivent produire leurs travaux aux dates convenues.

Tous les étudiants ayant suivi les activités obligatoires préalables DRT1911 et DRT1912 doivent terminer ce cours au trimestre d'automne ou d'hiver de leur deuxième année. Chaque année, les différents champs de recherche abordés au sein des séminaires sont déterminés par la Faculté. L'étudiant s'inscrit directement par le Centre étudiant.

### Cibles de formation

Ce cours contribue aux apprentissages fondamentaux suivants parmi ceux du programme :

Cible 3 : Proposer des solutions juridiques

3.1 Appliquer les règles et les principes du droit positif aux faits

- Analyse de la règle de droit applicable pour en cerner les paramètres (champ d'application, conditions d'application, exceptions, conséquences, etc.)
- Techniques de lecture, d'interprétation et de sélection des autorités pertinentes
- Techniques de qualification des faits
- Tenir compte des besoins et intérêts des acteurs
- Identification des caractéristiques des acteurs et des autres parties potentiellement impliquées
- Collecte de données dans le but d'identifier les besoins exprimés des acteurs
- Identification des possibilités offertes en droit et de leurs conséquences pratiques
- Analyse combinée des besoins des acteurs et des possibilités offertes

Cible 4 : Communiquer en droit

4.1 Rédiger différents documents juridiques

- Éléments de base d'un contrat, d'un avis juridique et d'une lettre de mise en demeure (fonction, structure, formalités, plan-type, etc.)
- Techniques liées à la rédaction d'un contrat, d'un avis juridique et d'une lettre de mise en demeure
- Règles de présentation (linguistiques, références, citations, etc.)

4.2 Exposer oralement différents contenus juridiques

- Révision des principes de base
- Mise en application

4.3 Adapter son discours au contexte et au type de destinataire

- Choix des mots et de l'attitude selon l'interlocuteur et le contenu du message
- Niveaux de langage (familiarité, complexité, vouvoiement, langage simple, etc.)
- Communication dans un contexte interculturel : principes de base et aspects pratiques

Cible 6 : Mettre en œuvre une démarche éthique et réflexive

6.3 Interpréter les principes éthiques et les règles déontologiques

- Principes éthiques dans un cadre professionnel
- Grandes lignes des règles déontologiques applicables aux professions juridiques (avocat, notaire) et aux juges

6.5 Faire preuve d'une attitude conforme à l'éthique et à la déontologie

- Mise en application des règles d'éthique et déontologie dans le contexte d'apprentissage et le futur contexte professionnel
- Prise en considération du contexte et des perceptions des tiers

### Mode d'évaluation

Quiz sur l'éthique, rédaction de documents juridiques, lettre de mise en demeure

## DRT2924 – Interdisciplinarité et interculturalité

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

Niveau de cours

Bloc C – cours obligatoire (3 crédits)

Obligatoire : Trimestre d'automne ou d'hiver (2<sup>e</sup> année ou 3<sup>e</sup> année)

### Description

Évaluation de la qualité et de la pertinence des données des sciences sociales. Écueils et bienfaits de la communication interdisciplinaire. Travail en équipe et créativité juridique. Réussite de la communication en contexte interculturel.

Le cours sera offert sous la forme d'un enseignement magistral avec l'utilisation de cas pratiques.

### Cibles de formation

Ce cours contribue aux apprentissages fondamentaux suivants parmi ceux du programme :

Cible 1 : Maîtriser les éléments fondamentaux du droit

1.7 Considérer la contribution des disciplines connexes

- Le cours aborde de front la nécessité de la communication et du travail en équipe interdisciplinaire, mettant en relief la contribution des disciplines connexes.

Cible 2 : Analyser des situations juridiques

2.3 Utiliser les différentes méthodes de collecte de données

- Le cours couvre les connaissances de base dont un juriste a besoin pour apprécier la qualité et la pertinence des données en provenance des sciences sociales (p. ex. sondages, enquêtes, analyse statistique, modélisation, contributions théoriques)

2.7 Appliquer les méthodes d'analyse interdisciplinaires

- Le cours donne des rudiments méthodologiques, en soutien de l'apprentissage 2.3.

Cible 3 : Proposer des solutions juridiques

3.10. Concevoir des solutions créatives

- Le cours aborde certaines techniques utilisées pour stimuler la créativité, en particulier celles qui reposent sur un travail en équipe et l'interdisciplinarité.

Cible 4 : Communiquer en droit

4.3. Adapter son discours au contexte et au type de destinataire

- La communication est au cœur de ce cours, et en particulier la manière de communiquer dans des contextes interdisciplinaires ou interculturels.

Cible 6 : Mettre en œuvre une démarche éthique et réflexive

6.2. Distinguer ses propres valeurs de celles des autres

- La partie du cours qui couvre la communication interculturelle se fonde sur la nécessité de bien comprendre les valeurs des autres et de mesurer la différence avec ses propres valeurs, afin de pouvoir réussir à communiquer au-delà des différences de valeurs.

### Mode d'évaluation

Travail écrit, cas pratique

## DRT3910 – Séminaire de recherche et de rédaction

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

Niveau de cours

Bloc K ou L (3 crédits)

Offert : Trimestre d'hiver 2<sup>e</sup> année

Trimestre d'automne OU d'hiver 3<sup>e</sup> année

### Description

Cette activité optionnelle s'inscrit dans le prolongement de la démarche entreprise dans le cadre du cours DRT3935. Ce séminaire a pour objectif premier de permettre aux étudiants de parfaire leur maîtrise des techniques de recherche et de rédaction en droit.

L'activité s'adresse à des groupes restreints d'étudiants réunis autour d'un champ de recherche et s'articule autour de rencontres d'encadrement collectives et individuelles. Le professeur supervise le travail de recherche de chaque étudiant sur un thème imposé. Périodiquement, les étudiants doivent produire certains documents d'étape : plan sommaire, bibliographie annotée et plan détaillé, qui seront corrigés et discutés par le professeur.

Chaque année, les différents champs de recherche abordés au sein des séminaires sont choisis par la Faculté. Bien que l'étudiant soit invité à exprimer sa préférence parmi les champs offerts sur le formulaire de choix des activités, la Faculté ne peut s'engager à y donner suite. Les sujets spécifiques des travaux demeurent à la discrétion du responsable de chaque groupe d'étudiants.

### Conventions de citation

Les références citées par l'étudiant doivent respecter les conventions établies dans la 9<sup>e</sup> édition du *Guide des références pour la rédaction juridique*, par Didier Lluelles et Josée Ringuette (Montréal, Éditions Thémis, 2017).

### Mode d'évaluation

Les notes attribuées par le professeur pour le travail, y compris les documents à déposer préliminairement (plan, bibliographie, etc.), le cas échéant, composent l'évaluation totale du cours.

## DRT3911 – Séminaire de gestion de cas pratiques (Droit du divertissement)

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

DRT3406 et DRT3805 (souhaitables, mais non obligatoires)

Niveau de cours

Bloc K ou L (3 crédits)

Offert : Trimestre d'automne OU d'hiver 3<sup>e</sup> année

### Description

La formation pratique en droit du divertissement vise avant tout le développement d'habiletés pratiques relatives aux aspects relationnels de la pratique en droit du divertissement. Les étudiants sont notamment invités à analyser l'encadrement juridique particulier des principales industries culturelles et artistiques québécoises. Les activités de formation sont également conçues de manière à permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances ciblées en matière de propriété littéraire et artistique en plus de l'organisation juridique et d'affaires de différents secteurs des arts.

Le cours comprend des exposés magistraux, notamment sur le droit d'auteur au Canada, les contrats dans l'industrie cinématographique et télévisuelle et sur le financement des œuvres dans cette industrie. Les professeurs soumettent aux étudiants des cas pratiques distincts inspirés de la pratique en droit du divertissement. Chaque cas pratique est conçu afin de favoriser la recherche doctrinale et jurisprudentielle et l'apprentissage d'habiletés pratiques en droit du divertissement. Chaque cas pratique est distribué à l'ensemble des étudiants qui doivent intervenir lors de la présentation de leurs collègues.

Le cours comprend aussi des présentations et des débats en présence de professionnels de l'industrie qui sont invités à faire une présentation devant les étudiants lesquels sont par la suite invités eux-mêmes à débattre des sujets abordés lors de l'exposé. Chaque séance doit faire l'objet d'une préparation par les étudiants.

L'inscription parallèle aux cours DRT3406 – Propriété intellectuelle et DRT3805 – Droit de l'information et de la communication est recommandée. La préférence peut être accordée à ceux et celles qui ont déjà réussi ces cours.

### Mode d'évaluation

Le cours DRT3911 comporte trois modes d'évaluation :

- Exposé oral : 40 %
- Travail écrit soutien de l'exposé oral : 40 %
- Présence et participation : 20 %

## DRT3911 – Séminaire de gestion de cas pratiques (Transactions commerciales)

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

DRT2402 et DRT3402 (souhaitables, mais non obligatoires)

Niveau de cours

Bloc K ou L (3 crédits)

Offert : Trimestre d'automne OU d'hiver 3<sup>e</sup> année

### Description

Ce séminaire vise à initier à la pratique du droit commercial par la réalisation concrète de transactions commerciales. Des cas pratiques sont distribués au début de l'activité. Chacun de ces cas regroupe une ou deux équipes, composées de deux étudiants, représentant chacun une partie à la transaction. Chaque équipe reçoit des directives liées à son mandat dans la transaction. Diverses séances de consultation avec les personnes responsables du séminaire auront lieu, divers mandats devront être exécutés au cours du trimestre pour se terminer par une séance de négociation ou de clôture de la transaction. Tous les documents liés aux divers mandats et à la transaction doivent être remis et seront évalués.

La préférence est accordée à ceux et celles ayant déjà réussi le cours DRT2402 – Droit des affaires 2. L'inscription parallèle au cours DRT3402 – Contrats et usages commerciaux est recommandée.

### Mode d'évaluation

Une présentation orale par chaque équipe prendra la forme d'une séance de négociation ou d'une séance de clôture de la transaction. Les étudiants devront de plus rédiger des documents de la transaction liés à leur cas suivant les divers mandats, tout en respectant les objectifs de la partie qu'ils représentent. L'évaluation portera sur l'ensemble de la prestation. La pondération des points sera discutée au début de session.

## DRT3912 – Séminaire de modes alternatifs de résolutions des conflits

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

OU DRT1911 et DRT1912

DRT3206 (souhaitable, mais non obligatoire)

Niveau de cours

Bloc K ou L (3 crédits)

Offert : Trimestre d'hiver 3<sup>e</sup> année

### Description

Cette activité s'inscrit en continuité avec le cours DRT3206 – Modes alternatifs de résolution des conflits (MARC) qui aborde dans une approche plus théorique les grands principes qui sous-tendent l'émergence des MARC, leur rapport à la notion classique de justice ainsi que la spécificité de chacun des modes.

Dans une approche visant la mise en œuvre des apprentissages théoriques par l'acquisition d'habiletés plus ancrées dans la pratique ainsi que le développement d'aptitudes relevant de l'éthique, le cours DRT3912 – Séminaire de modes alternatifs de résolution de conflits comprend notamment l'étude de cas pratiques et des simulations (médiation et arbitrage), l'étude des techniques de négociation intégrative et distributive, l'étude du cadre législatif applicable à la conférence de règlement à l'amiable et à l'arbitrage conventionnel, l'apprentissage par jeu de rôles : conseiller juridique, négociateur, médiateur, l'arbitre, etc.

Toujours dans l'objectif de favoriser le développement d'habiletés et de compétences pratiques, le cours DRT3912 prévoit la rédaction d'un travail de recherche et de travaux pratiques, telle une décision arbitrale ou une transaction mettant fin à un litige après négociation d'une entente.

### Contenu

Justice participative – Rôle du juriste en prévention et résolution de conflits – Styles et dilemme du négociateur – Modèle de négociation intégrative et distributive (enjeux, préparation, techniques) – Éléments psychologiques de la négociation – Rôle du médiateur, du conseiller juridique et des parties en médiation et arbitrage – Conférence de règlement à l'amiable (processus, rôle du juge et du conseiller juridique) – Le droit préventif et les contrats (médiation, transaction et clauses préventives) – Arbitrage conventionnel – Éthique appliquée.

Le cours DRT3206 est un préalable à l'inscription à ce cours.

### Mode d'évaluation

Le cours DRT3912 comporte trois modes d'évaluation.

- La rédaction d'un travail de recherche portant sur un domaine au choix de la pratique de la médiation (familiale, commerciale, organisationnelle ou pénale);
- La rédaction de travaux pratiques;
- Les exercices pratiques de simulation et de jeux de rôles et la participation en classe.

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

Niveau de cours

Bloc K ou L (3 crédits)

Offert : Trimestre d'hiver 2<sup>e</sup> année

Trimestre d'automne OU d'hiver 3<sup>e</sup> année

## Description

Les étudiants sont appelés à faire une étude approfondie de l'appel d'une décision judiciaire réelle ou fictive en produisant un mémoire, selon les règles de la Cour d'appel du Québec (en procédant aux adaptations nécessaires), traitant de l'ensemble des questions en litige. Les étudiants sont divisés par groupes de six à huit sous la supervision d'un responsable. Ils travaillent en équipes de deux ou trois, chaque équipe représentant une partie.

Un mémoire unique, à partir des travaux de chacun des étudiants est officiellement produit à titre de mémoire de la partie. Il est à noter que les mémoires des appellants et des intimés au litige doivent être déposés aux dates prévues par un échéancier préétabli.

Chaque semaine, les étudiants tiennent une rencontre d'environ 2 heures avec leur responsable. Sauf indication contraire, ces rencontres sont obligatoires. Les travaux exigés des étudiants peuvent varier quelque peu suivant les thèmes. Tous les étudiants inscrits doivent cependant s'acquitter de leur part dans la rédaction d'un mémoire et d'une plaidoirie finale qui a lieu devant un membre du tribunal compétent.

La présentation générale de l'activité et de ses règles a lieu au cours de la première rencontre. Le calendrier des activités y est communiqué et les étudiants rencontrent les responsables sous la supervision desquels ils travailleront. Ils reçoivent alors communication des faits de leurs dossiers respectifs et pourront engager la discussion. Il leur est également fait part des instructions et des informations nécessaires à la réalisation des prochaines étapes.

La session se termine par un procès présidé par un juge.

## Mode d'évaluation

Les activités du Tribunal-école constituant un exercice de fond autant que de forme, ces deux aspects sont pris en considération aux fins de l'évaluation des mémoires et des plaidoiries.

- Mémoire écrit : 50 %
- Plaidoirie au procès simulé : 40 %
- Participation aux séances de travail : 10 %

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

Niveau de cours

Bloc K ou L (3 crédits)

Offert : Trimestre d'hiver 2<sup>e</sup> année

Trimestre d'été (entre 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année)

Trimestre d'automne OU d'hiver 3<sup>e</sup> année

## Description

La Clinique juridique, [division de droit général](#), offre un service d'information juridique aux membres du public, incluant ceux de la communauté universitaire.

Sous la supervision d'un avocat, les étudiants doivent mettre en application les connaissances juridiques acquises dans un contexte pratique de consultations auprès de clients. À la fin de cette activité pédagogique, les étudiants devraient donc être notamment en mesure de :

- conduire une entrevue efficace et éthique auprès d'un client.
- sélectionner les faits pertinents et procéder à la qualification juridique de la problématique exposée.
- formuler les questions en litige à traiter.
- effectuer une recherche juridique pertinente et exhaustive.
- rédiger un avis juridique et de le présenter de manière convaincante devant les autres étudiants et le superviseur.
- vulgariser l'information juridique de façon à la transmettre au client de façon professionnelle et efficace.

La priorité est accordée aux étudiants de 3<sup>e</sup> année.

À noter que certaines rencontres de suivi auprès des clients pourraient avoir lieu à l'extérieur de la plage horaire régulière du cours.

## Mode d'évaluation

- Consultations (80 %) :
  - 25 % pour la tenue des consultations initiales
  - 25 % pour les avis juridiques écrits
  - 25 % pour la transmission orale et écrite de l'information juridique aux clients
  - 5% pour le respect des règles éthiques et déontologiques
- Travaux pratiques (20 %) :
  - 7 % pour la rédaction d'une lettre de mise en demeure
  - 13 % pour la rédaction d'une demande introductory d'instance

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

Niveau de cours

Bloc K ou L (3 crédits)

Offert : Trimestre d'hiver 2<sup>e</sup> année

Trimestre d'automne OU d'hiver 3<sup>e</sup> année

## Description

La Clinique juridique, [division de droit notarial](#), offre un service d'information juridique aux membres du public, incluant ceux de la communauté universitaire.

Sous la supervision d'un notaire, les étudiants doivent mettre en application les connaissances juridiques acquises dans un contexte pratique de consultations auprès de clients. À la fin de cette activité pédagogique, les étudiants devraient donc être notamment en mesure de :

- conduire une entrevue efficace et éthique auprès d'un client.
- sélectionner les faits pertinents et procéder à la qualification juridique de la problématique exposée.
- formuler les questions en litige à traiter.
- effectuer une recherche juridique pertinente et exhaustive.
- rédiger un avis juridique et le présenter de manière convaincante devant les autres étudiants et le superviseur.
- vulgariser l'information juridique de façon à la transmettre au client de façon professionnelle et efficace.

La priorité est accordée aux étudiants de 3<sup>e</sup> année.

À noter que certaines rencontres de suivi auprès des clients pourraient avoir lieu à l'extérieur de la plage horaire régulière du cours.

## Mode d'évaluation

- Consultations (80%) :
  - 25% pour la tenue des consultations initiales
  - 25% pour les avis juridiques écrits
  - 25 % pour la transmission orale et écrite de l'information juridique aux clients
  - 5% pour le respect des règles éthiques et déontologiques 20%
- Travaux pratiques (20%) :
  - 10% pour la rédaction d'un acte notarié
  - 10% pour la rédaction d'un acte de procédure non contentieuse  
OU
  - 10% pour une séance d'information auprès d'un organisme communautaire

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

Niveau de cours

Bloc K ou L (3 crédits)

Offert : Trimestre d'hiver 2<sup>e</sup> année

Trimestre d'automne OU d'hiver 3<sup>e</sup> année

## Description

La Clinique juridique, [division en démarrage d'entreprises](#), a pour mission de permettre aux entrepreneurs de se lancer dans le monde des affaires en leur offrant un service gratuit d'information juridique et d'accompagnement.

Axé sur des valeurs d'innovation, d'efficacité, de rigueur et de collaboration, la clinique appuie non seulement le développement des entreprises en démarrage, mais elle contribue également à la formation d'étudiants en droit en les introduisant aux réalités du marché d'aujourd'hui. En effet, l'activité pédagogique souhaite familiariser les étudiants avec la réalité du monde des entreprises en démarrage (start-ups) dans toutes les sphères d'activités (avec et sans but lucratif). L'activité offre également aux étudiants l'occasion de développer des habiletés d'analyse, de résolution de problèmes et de rédaction par la préparation de documents d'information généraux et ciblés à l'intention des entreprises en démarrage.

La priorité est accordée aux étudiants de 3<sup>e</sup> année.

À noter que toutes les rencontres de suivi auprès des clients ont lieu à l'extérieur de la plage horaire régulière du cours.

## Mode d'évaluation

- Interventions auprès des entreprises (80%) : Soutien aux entrepreneurs, recherche juridique et synthèse des dossiers en cours.
- Rédaction d'une note d'information (20%) : Rédaction d'une note d'information vulgarisée dans le domaine du droit du démarrage d'entreprises.

## DRT3914 – Clinique juridique (Immigration et reconnaissance des qualifications professionnelles)

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

Niveau de cours

Bloc K ou L (3 crédits)

Offert : Trimestre d'hiver 2<sup>e</sup> année

Trimestre d'automne OU d'hiver 3<sup>e</sup> année

---

### Description

La Clinique juridique, [division en immigration et reconnaissance des qualifications professionnelles](#), offre un service d'information juridique aux membres du public, incluant ceux de la communauté universitaire.

Sous la supervision d'un avocat, les étudiants doivent mettre en application les connaissances juridiques acquises dans un contexte pratique de consultations auprès de clients. À la fin de cette activité pédagogique, les étudiants devraient donc être notamment en mesure de :

- conduire une entrevue efficace et éthique auprès d'un client.
- sélectionner les faits pertinents et procéder à la qualification juridique de la problématique exposée.
- formuler les questions en litige à traiter.
- effectuer une recherche juridique pertinente et exhaustive.
- rédiger un avis juridique et de le présenter de manière convaincante devant les autres étudiants et le superviseur.
- vulgariser l'information juridique de façon à la transmettre au client de façon professionnelle et efficace.

La priorité est accordée aux étudiants de 3<sup>e</sup> année. La capacité de comprendre et de parler une deuxième ou une troisième langue (particulièrement l'espagnol) est un atout.

À noter que certaines rencontres de suivi auprès des clients pourraient avoir lieu à l'extérieur de la plage horaire régulière du cours.

### Mode d'évaluation

- Consultations (80%) :
  - 25% pour la tenue des consultations initiales
  - 25% pour les avis juridiques écrits
  - 25 % pour la transmission orale et écrite de l'information juridique aux clients
  - 5% pour le respect des règles éthiques et déontologiques 20%
- Travail pratique (20%)

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

DRT3406 et DRT3408 (souhaitables, mais non obligatoires)

Niveau de cours

Bloc K ou L (3 crédits)

Offert : Trimestre d'hiver 2<sup>e</sup> année

Trimestre d'automne OU d'hiver 3<sup>e</sup> année

## Description

La Clinique juridique, [division de propriété intellectuelle](#), offre des services d'information en droit de la propriété intellectuelle auprès des entrepreneurs, des entreprises, des inventeurs et créateurs de la communauté montréalaise.

La clinique vise à permettre aux étudiants d'approfondir leurs connaissances et de développer des aptitudes pratiques pertinentes au droit de la propriété intellectuelle. Plus particulièrement, les objectifs pédagogiques de la clinique sont les suivants :

- Familiariser les étudiants avec la pratique du droit de la propriété intellectuelle.
- Développer des compétences de gestion et de planification de dossiers.
- Développer des techniques d'entrevues professionnelles et éthiques.
- Développer des habiletés de rédaction juridique.
- Développer des habiletés de communication auprès des clients dans un langage clair.

La priorité est accordée aux étudiants de 3<sup>e</sup> année qui ont réussi les cours DRT3406 – Propriété intellectuelle et/ou DRT3408 – Droit des brevets et des marques.

À noter que certaines rencontres de suivi auprès des clients pourraient avoir lieu à l'extérieur de la plage horaire régulière du cours.

## Mode d'évaluation

- Consultations (70 %) :
  - 20 % pour la tenue des consultations initiales
  - 20 % pour les opinions juridiques écrites
  - 20 % pour la transmission orale et écrite de l'information juridique aux clients
  - 10 % pour la qualité de la langue
- Travaux pratiques (30 %) :
  - 15 % pour un exercice de rédaction
  - 15 % pour une séance d'information auprès d'un organisme ou d'une association

## DRT3914 – Clinique juridique (Soutien aux personnes victimes d'infractions criminelles)

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

DRT3509 (souhaitable, mais non obligatoire)

Niveau de cours

Bloc K ou L (3 crédits)

Offert : Trimestre d'hiver 2<sup>e</sup> année

Trimestre d'automne OU d'hiver 3<sup>e</sup> année

### Description

La Clinique juridique, [division en soutien aux personnes victimes d'infractions criminelles](#), offre un service d'information juridique aux victimes et à leurs proches. Sans assurer aux victimes une représentation juridique devant les tribunaux, les étudiants leur fournissent un soutien informationnel relativement à leurs droits et au processus pénal.

Supervisés par un avocat, les étudiants en droit informent les personnes victimes quant à leurs droits à l'information, à la protection, à la réparation et à la participation. Selon les besoins des personnes victimes, il est possible que les étudiants abordent le rôle des personnes victimes lors de l'enquête policière, dans les décisions prises par la poursuite (p. ex. la remise en liberté du prévenu et les négociations sur le plaidoyer de culpabilité), lors du procès et lors de l'audience de détermination de la peine. Il est aussi possible que les étudiants abordent la possibilité, pour les personnes victimes, d'être représentées par un avocat dans certains cas et celle de présenter une déclaration sur les conséquences du crime et une déclaration relative au dédommagement. Enfin, les étudiants pourraient aborder des questions relatives aux divers mécanismes administratifs et régimes d'indemnisation (TAQ, IVAC, CNESST et SAAQ), lesquels constituent, en plus de la justice réparatrice, des compléments à la justice pénale.

Plus précisément, la participation des étudiants à la clinique leur permettra:

- d'être conscientisés aux obstacles rencontrés par les personnes victimes, aux conséquences de la victimisation et aux besoins des personnes victimes ;
- d'être exposés à la discipline de la victimologie ;
- d'améliorer leurs habiletés de communication, de vulgarisation, d'analyse juridique et de rédaction;
- de se familiariser avec l'utilisation du plumitif criminel (SOQUIJ) ;
- de comprendre le rôle des avocats qui interagissent avec les personnes victimes, et plus particulièrement celui des procureurs aux poursuites criminelles et pénales, leurs obligations envers les personnes victimes d'actes criminels et la portée de leur pouvoir discrétionnaire ;
- de se familiariser avec les régimes d'indemnisation des personnes victimes d'actes criminels (IVAC, CNESST, SAAQ) et les centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) ;
- de travailler en partenariat en dirigeant les personnes victimes vers des organismes adaptés aux besoins des victimes ;
- de consolider les notions théoriques étudiées dans le cours de preuve et procédure pénale et celui sur les droits des victimes d'actes criminels.

La priorité est accordée aux étudiants de 3<sup>e</sup> année qui ont réussi le cours DRT3509 – Droit des victimes d'actes criminels.

À noter que certaines rencontres de suivi auprès des clients pourraient avoir lieu à l'extérieur de la plage horaire régulière du cours.

### Mode d'évaluation

- Consultations initiales et rencontres de suivi : 35 %
- Mémorandums : 40 %
- Travail en équipe : 5 %
- Journal de bord : 20 %

## DRT3914 – Clinique juridique (Protection des investisseuses et des investisseurs)

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

DRT3407 (souhaitable, mais non obligatoire)

Niveau de cours

Bloc K ou L (3 crédits)

Offert : Trimestre d'hiver 2<sup>e</sup> année

Trimestre d'automne OU d'hiver 3<sup>e</sup> année

### Description

La Clinique juridique, [division en protection des investisseuses et des investisseurs](#), offre un service d'information juridique aux membres du public, incluant ceux de la communauté universitaire.

Sous la supervision d'un avocat, les étudiants doivent mettre en application les connaissances juridiques acquises dans un contexte pratique de consultations auprès de clients. À la fin de cette activité pédagogique, les étudiants devraient donc être notamment en mesure de :

- conduire une entrevue efficace et éthique auprès d'un client.
- sélectionner les faits pertinents et procéder à la qualification juridique de la problématique exposée.
- formuler les questions en litige à traiter.
- effectuer une recherche juridique pertinente et exhaustive.
- rédiger un avis juridique et de le présenter de manière convaincante devant les autres étudiants et le superviseur.
- vulgariser l'information juridique de façon à la transmettre au client de façon professionnelle et efficace.

La priorité est accordée aux étudiants de 3<sup>e</sup> année qui ont réussi le cours DRT3407 – Droit des valeurs mobilières.

À noter que certaines rencontres de suivi auprès des clients pourraient avoir lieu à l'extérieur de la plage horaire régulière du cours.

### Mode d'évaluation

- Consultations (60 %) :
- Travail pratique (20 %)
- Séance d'information auprès d'un organisme ou d'une école (20%)

## DRT3915 – Concours interne de plaidoirie (Davies) DRT3965 – Concours externe de plaidoirie (Davies)

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

Niveau de cours

Bloc K ou L (3 crédits)

Bloc L (3 crédits)

Offert : Trimestre d'automne et d'hiver 3<sup>e</sup> année

### Description et sujet

Reconnu comme le principal événement en son genre au Canada, le concours annuel de plaidoirie en droit des sociétés/valeurs mobilières de Davies, qui se tient en mars, permet aux meilleurs étudiants en droit au Canada de participer à un débat sur des questions d'actualité en droit des sociétés et en droit des valeurs mobilières avec des avocats d'expérience de sociétés et de cabinets torontois, des spécialistes de la réglementation de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et des membres de la magistrature.

Le concours met à l'épreuve les talents des participants au chapitre de la plaidoirie tant écrite (factums remis avant le concours) qu'orale. Chaque étudiant doit plaider à deux reprises pendant le concours : une fois pour l'appelante et une fois pour l'intimée.

### Aperçu du calendrier de travail

Les séances de travail s'organisent en fonction du calendrier, lequel est sujet à changement en fonction de la divulgation des dates du concours, généralement, en novembre :

Séances de formation	septembre et octobre
Constitution du dossier de candidature	novembre et décembre
Séances de formation et de simulation	janvier à mars
Participation au concours	mars ou avril

### Mode d'évaluation

Le cours DRT3915 comporte trois modes d'évaluation :

- Constitution du dossier de candidature : 50 %
- Simulations : 30 %
- Participation : 20 %

## DRT3915 – Concours interne de plaidoirie (Gale) DRT3965 – Concours externe de plaidoirie (Gale)

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

Niveau de cours

Bloc K ou L (3 crédits)

Bloc L (finalistes – trimestre d'hiver) (3 crédits)

Offert : Trimestre d'automne et d'hiver 3<sup>e</sup> année  
(selon la sélection pour le concours externe)

### Description et sujet

Le concours de plaidoirie de la Coupe Gale permet à des étudiants de la Faculté de s'inscrire à une activité de plaidoirie en droit criminel. Le concours donne d'abord lieu à une compétition interne visant à sélectionner l'équipe qui représentera la Faculté au niveau national.

Au cours de la dernière semaine de février, le concours réunit à Toronto la quasi-totalité des facultés de droit canadiennes. La Faculté inscrit son équipe dans la section bilingue du concours; les étudiants doivent donc être en mesure de bien comprendre la teneur d'un mémoire rédigé en anglais afin d'y répondre. Les mémoires des étudiants de la Faculté sont par ailleurs rédigés en français et la plaidoirie se déroule aussi en français.

### Compétition interne

À la session d'automne, l'objectif est de préparer un mémoire de l'appelant de 20 pages à l'égard d'une décision récente de la Cour suprême du Canada qui fait l'objet d'un appel devant un tribunal fictif. L'arrêt porte sur le droit criminel et, très souvent, sur l'application de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Les étudiants doivent ensuite plaider à la Cour d'appel du Québec devant trois juges de différentes juridictions. Les membres de ce tribunal choisissent alors les quatre étudiants qui représenteront la Faculté à Toronto.

### Compétition externe

La session d'hiver est une session intensive se déroulant sur seulement 8 à 10 semaines. Les étudiants sont appelés à rédiger un mémoire de l'intimé de 20 pages en réponse au mémoire de l'appelant envoyé par une autre faculté.

Les étudiants participent ensuite à plusieurs pratiques de plaidoirie devant des avocats jouant le rôle de juges invités.

Finalement, les étudiants plaideurs représentent la Faculté lors du concours de plaidoirie pancanadien se déroulant généralement à la fin du mois de février dans la ville de Toronto. Ils plaignent alors devant des formations de trois juges de différentes juridictions canadiennes, incluant parfois la Cour suprême du Canada.

Remise du mémoire de l'appelant	mi-novembre
Plaidoirie orale à la Cour d'appel	fin novembre
Remise du mémoire de l'intimé	mi-janvier
Concours à Toronto	fin février

### Mode d'évaluation

Le cours DRT3915 (session d'automne) comporte quatre modes d'évaluation :

- Mémoire : 40 %
- Plaidoirie à la Cour d'appel : 40 %
- Pratiques de plaidoirie devant le groupe et des avocats invités : 10 %
- Participation (active) : 10 %

Le cours DRT3965 (session d'hiver) comporte quatre modes d'évaluation :

- Mémoire : 40 %
- Plaidoirie à Toronto : 40 %
- Pratiques de plaidoirie devant le groupe et des avocats invités : 10 %
- Participation (active) : 10 %

## DRT3915 – Concours interne de plaidoirie (Laskin) DRT3965 – Concours externe de plaidoirie (Laskin)

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

Niveau de cours

Bloc K ou L (3 crédits)

Bloc L (finalistes – trimestre d'hiver) (3 crédits)

Offert : Trimestre d'automne et d'hiver 3<sup>e</sup> année  
(selon la sélection pour le concours externe)

### Description et sujet

Il s'agit d'un concours qui réunit les étudiants de nombreuses facultés de droit canadiennes à la fin du mois de février ou au début du mois de mars. Le problème est dévoilé à la fin du mois de septembre ou au début du mois d'octobre. Une participation au concours presuppose une bonne connaissance des grands principes de droit administratif, de la *Charte canadienne des droits et libertés* et du droit constitutionnel, plus particulièrement en matière de partage des compétences.

Selon les règlements du concours, la Faculté ne peut être représentée au Concours Laskin que si son équipe compte dans ses rangs des plaideurs de chacune des deux langues officielles. Ainsi, l'équipe doit être formée de quatre étudiants dont au moins un est capable de rédiger et de plaider en anglais. Idéalement, l'équipe est formée de deux plaideurs francophones et de deux plaideurs anglophones.

Les séances de travail s'organisent en fonction du calendrier du concours :

Cours magistral et exercices concernant la rédaction d'un mémoire, la recherche et les techniques de plaidoirie	septembre et octobre
Réception du problème	mi-octobre
Recherches individuelles et discussions en classe	mi-octobre à mi-novembre
Processus de sélection des quatre représentants de la Faculté au concours (plan d'argumentation – projet de mémoire et simulation de plaidoirie)	fin novembre
Production des mémoires	mi-janvier (appelants) début février (intimés)
Audition des plaidoiries	fin février ou début mars

### Mode d'évaluation

Tous les étudiants inscrits au cours doivent rédiger un plan d'argumentation sur toutes les questions soulevées par le sujet du concours et un projet de mémoire portant sur le sujet du concours ou l'un de ses aspects. Ils doivent également présenter oralement ce mémoire lors d'une simulation en vue de la sélection des quatre étudiants qui présenteront la Faculté au concours.

- Plan d'argumentation : 10 %
- Projet de mémoire : 30 %
- Plaidoirie en vue de la sélection : 60 %

Les quatre étudiants sélectionnés doivent ensuite rédiger un mémoire sur toutes les questions soulevées par le sujet du concours (environ 35 pages, dont 25 pages d'argumentation) pour la partie appelante ou pour la partie intimée. Ils doivent par la suite présenter oralement ce mémoire lors du concours.

**DRT3915 – Concours interne de plaidoirie (Pierre-Basile-Mignault)**  
**DRT3965 – Concours externe de plaidoirie (Pierre-Basile-Mignault)**

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

Niveau de cours

Bloc K ou L (3 crédits)

Bloc L (finalistes – trimestre d'hiver) (3 crédits)

Offert : Trimestre d'automne et d'hiver 3<sup>e</sup> année

(selon la sélection pour le concours externe)

## Description et sujet

Le cours a pour objectif de développer les compétences nécessaires à la pratique du droit en appel en matière civile. Il est l'occasion pour les étudiants de participer au Concours de plaidoirie Pierre-Basile-Mignault, un concours de plaidoirie organisé depuis 1978 entre les différentes facultés de droit civil. Les étudiants doivent représenter une partie en appel d'un jugement portant sur le droit civil québécois. Dans le cadre du concours, les étudiants devront rédiger un mémoire d'appel et plaider pour la partie qu'ils représentent. Quatre étudiants seront sélectionnés pour représenter l'Université de Montréal lors du concours interfacultaire. Des prix sont attribués à la meilleure équipe, aux meilleurs plaideurs et aux meilleurs mémoires. Les facultés de droit civil sont les hôtes du concours à tour de rôle.

Au trimestre d'automne, les étudiants participant à l'activité sont réunis en deux équipes de quatre ; une équipe rédigera un mémoire de la partie appelante, l'autre un mémoire de la partie intimée. Ces mémoires porteront sur un problème de droit civil décidé par le comité organisateur du concours. Durant ce trimestre, les étudiants bénéficieront aussi de cours sur l'appel au Québec, sur la rédaction d'un mémoire d'appel et sur l'art de la plaidoirie. Chaque étudiant aura l'occasion d'effectuer quelques plaidoiries. Le cours se termine avec une plaidoirie finale qui servira à sélectionner les étudiants appelés à représenter l'Université de Montréal lors du concours québécois. Les étudiants sélectionnés pourront poursuivre le cours à la session d'hiver et recevront un entraînement intensif dans l'art de la plaidoirie. Le concours interfacultaire se déroule habituellement à la mi-février.

## Aperçu du calendrier de travail

À la session d'automne, les séances de travail s'organisent en fonction du calendrier du concours : réception du jugement à porter en appel en septembre, recherche et rédaction des mémoires en octobre et en novembre, plaidoiries finales et sélection des étudiants représentant l'université au concours en décembre.

À la session d'hiver, les quatre étudiants sélectionnés pour participer au concours sont conviés à des pratiques de plaidoirie, deux fois par semaine en général, soit du début janvier jusqu'à la finale au milieu du mois de février.

## Mode d'évaluation

### Session d'automne

- Rédaction du mémoire d'appel : 45 %
- Plaidoirie finale : 30 %
- Participation : 15 %
- Autres activités pédagogiques : 10 %

### Session d'hiver

- Plaidoirie finale : 100 %

**DRT3940 – Concours interne de plaidoirie (Sopinka)**  
**DRT3990 – Concours externe de plaidoirie (Sopinka)**

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

Niveau de cours

Bloc L (3 crédits)

Offert : Trimestre d'automne et d'hiver 3<sup>e</sup> année

(selon la sélection pour le concours externe)

## Description et sujet

Le Concours Sopinka permet à des étudiants de la Faculté de s'inscrire à une activité de techniques de plaidoirie en droit criminel qui donne lieu à une compétition interne dans le but d'envoyer les meilleurs plaideurs aux épreuves régionale et nationale du concours. Le Concours Sopinka se distingue des autres concours de plaidoirie en ce qu'il ne comporte pas de rédaction de mémoire; les participants sont en effet plutôt appelés à mener la conduite complète d'un procès simulé devant jury à titre de procureur de la couronne ou de la défense et ainsi effectuer des interrogatoires, contre-interrogatoires et plaidoiries. Les participants doivent être en mesure de comprendre la langue anglaise.

Outre la préparation des membres de l'équipe qui se déroule au sein de la Faculté, le concours lui-même comporte deux étapes.

Première ronde : La Coupe Guy-Guéris, soit la compétition régionale, détermine les deux meilleures équipes qui représenteront le Québec à la Coupe Sopinka.

Deuxième ronde : La Coupe Sopinka, soit la compétition nationale qui a lieu à Ottawa.

Les deux étudiants qui représenteront l'Université de Montréal à la Coupe Guy-Guéris seront inscrits automatiquement au cours DRT3990 – Concours externe de techniques de plaidoirie au trimestre d'hiver. Une éventuelle participation ultérieure à l'épreuve nationale ne fait pas l'objet de crédits supplémentaires.

## Aperçu du calendrier de travail

Communication du dossier	octobre
Compétition à l'interne	mi-janvier
Épreuve régionale	février
Épreuve nationale	mars

## Mode d'évaluation

### DRT 3940 – Concours interne de techniques de plaidoirie

Qualité de l'ensemble de la prestation.

### DRT 3990 – Concours externe de techniques de plaidoirie

Qualité de l'ensemble de la prestation.

**DRT3916 – Stage de recherche I (Tribunaux judiciaires)**  
**DRT3966 – Stage de recherche II (Tribunaux judiciaires)**

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

(pour le cours DRT3966, avoir suivi le cours DRT3916 – Stage de recherche I)

Niveau de cours

Bloc K et L (6 crédits)

Offert : Trimestre d'automne et d'hiver 3<sup>e</sup> année

---

## Description

En collaboration avec les juges en chef de la Cour d'appel, de la Cour supérieure, de la Cour du Québec et de la Cour municipale de Montréal, la Faculté offre à un nombre limité de ses meilleurs étudiants un stage auprès de la magistrature ou auprès d'autres instances ayant un pouvoir juridictionnel. Un juge ou un décideur est désigné comme responsable du stagiaire. Sous sa direction, le stagiaire se familiarise avec le travail de la Cour, assiste à des procès, prend connaissance des dossiers et en discute avant l'audition, effectue des recherches, soumet des notes préparatoires à la rédaction du jugement et accomplit généralement les tâches requises par son responsable.

Les stagiaires sont choisis en tenant compte principalement de l'excellence du dossier scolaire. Les stagiaires peuvent être assignés, selon leur préférence et la disponibilité des stages, dans l'un ou l'autre des districts judiciaires de Laval, de Longueuil et de Montréal.

## Confidentialité et conflit d'intérêts

Les stagiaires sont tenus à une obligation de confidentialité relativement à leur travail à la Cour. La participation au stage est, en principe, incompatible avec le travail simultané dans un cabinet d'avocats ou avec tout emploi de même nature, sauf s'il fait l'objet d'une dénonciation par l'étudiant et que cette situation est acceptée par le juge responsable du stagiaire, selon les conditions appropriées au cas d'espèce.

## Aperçu du calendrier de travail

Le stagiaire travaille à la Cour l'équivalent d'une journée par semaine pendant 14 semaines au trimestre d'automne et 14 semaines au trimestre d'hiver.

## Mode d'évaluation

Multiples travaux de recherche. Le stage auprès de la magistrature est une activité valorisée à hauteur de trois crédits par trimestre pour les trimestres d'automne et d'hiver. L'évaluation globale du travail accompli, de la disponibilité et de l'assiduité, sera établie par la mention Succès [S] ou Échec [E].

**DRT3916 – Stage de recherche I (Tribunaux administratifs)**  
**DRT3966 – Stage de recherche II (Tribunaux administratifs)**

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

(pour le cours DRT3966, avoir suivi le cours DRT3916 – Stage de recherche I)

Niveau de cours

Bloc K et L (6 crédits)

Offert : Trimestre d'automne et d'hiver 3<sup>e</sup> année

---

## Description

En collaboration avec les juges des tribunaux administratifs du Québec, la Faculté offre à un nombre limité de ses meilleurs étudiants un stage auprès de la magistrature ou auprès d'autres instances ayant un pouvoir juridictionnel. Un juge ou un décideur est désigné comme responsable du stagiaire. Sous sa direction, le stagiaire se familiarise avec le travail, assiste à des procès, analyse et discute des dossiers en vue de l'audition, effectue des recherches, soumet des notes préparatoires à la rédaction du jugement et accomplit généralement les tâches requises par son responsable.

Les stagiaires sont choisis en tenant compte principalement de l'excellence du dossier scolaire. Les stagiaires pourront être assignés selon leur préférence et la disponibilité des stages dans l'un des tribunaux ou organismes.

Voici une liste des tribunaux ou organismes où un stage pourrait avoir lieu selon la disponibilité : Bureau de décision et de révision (en valeurs mobilières); Comité de déontologie policière; Commission de la fonction publique; Commission des lésions professionnelles; Commission des relations de travail; Commission des transports du Québec; Commission municipale du Québec; Commission québécoise des libérations conditionnelles; Régie des alcools, des courses et des jeux; Régie de l'énergie, Tribunal administratif du travail, Tribunal du logement.

## Confidentialité et conflit d'intérêts

Les stagiaires sont tenus à une obligation de confidentialité relativement à leur travail à la Cour. La participation au stage est, en principe, incompatible avec le travail simultané dans un cabinet d'avocats ou avec tout emploi de même nature, sauf s'il fait l'objet d'une dénonciation par l'étudiant et que cette situation est acceptée par le juge responsable du stagiaire, selon les conditions appropriées au cas d'espèce.

## Aperçu du calendrier de travail

Le stagiaire travaille à la Cour l'équivalent d'une journée par semaine pendant 14 semaines au trimestre d'automne et 14 semaines au trimestre d'hiver.

## Mode d'évaluation

Multiples travaux de recherche. Le stage auprès de la magistrature est une activité valorisée à hauteur de trois crédits par trimestre pour les trimestres d'automne et d'hiver. Seule la mention Succès [S] ou Échec [E], selon le cas, est consignée au relevé de notes du stagiaire.

DRT3916 – Stage de recherche I (Centre communautaire juridique de Mtl)

DRT3966 – Stage de recherche II (Centre communautaire juridique de Mtl)

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

(pour le cours DRT3966 : avoir suivi le cours DRT3916 – Stage de recherche I)

Niveau de cours

Bloc K ou L (6 crédits)

Offert : Trimestre d'automne et d'hiver 3<sup>e</sup> année

## Description

Le Centre communautaire juridique de Montréal (CCJM) offre 12 stages répartis dans plusieurs Bureaux d'aide juridique (BAJ). Le directeur du BAJ est désigné comme responsable du stagiaire. Sous sa direction, le stagiaire se familiarise avec le travail, assiste à des rencontres ou entrevues, analyse et discute des dossiers avec l'avocat désigné du BAJ, effectue des recherches, soumet des notes préparatoires et accomplit généralement les tâches requises par son responsable.

Les stagiaires sont choisis en tenant compte principalement de l'intérêt et de la motivation de l'étudiant pour la mission du CCJM. Les stagiaires peuvent être assignés dans l'un des BAJ selon leur préférence et la disponibilité des stages.

Voici la liste des BAJ :

- BAJ Centre-Sud – Familial, matrimonial, administratif, social, civil général (1 place)
- BAJ Côte-des-Neiges – Familial, matrimonial, administratif, social, civil général (1 place)
- BAJ Crémazie – Familial, matrimonial, administratif, social, civil général (1 place)
- BAJ Droit criminel et pénal – Clientèle adulte de Montréal (2 places)
- BAJ Droit de la jeunesse – Clientèle mineure de Montréal (1 place)
- BAJ Immigration – Services exclusifs en droit de l'immigration (1 place)
- BAJ Laval – Familial, matrimonial, administratif, social, civil général, criminel et pénal, jeunesse, carcérale (1 place)
- BAJ Maisonneuve-Mercier – Familial, matrimonial, administratif, social, civil général (1 place)
- BAJ Montréal-Nord – Familial, matrimonial, administratif, social, civil général (1 place)
- BAJ Droit de la santé – Services exclusifs de droit de la santé (1 place)
- BAJ sud-ouest – Familial, matrimonial, administratif, social, civil général (1 place)

## Confidentialité et conflit d'intérêts

Les stagiaires sont tenus à une obligation de confidentialité relativement à leur travail au CCJM. Ils doivent signer une convention de confidentialité et s'engager à respecter les obligations liées au secret professionnel des avocats du CCJM. Un code d'éthique est par ailleurs transmis aux stagiaires. La participation au stage est, en principe, incompatible avec le travail simultané dans un cabinet d'avocats ou avec tout emploi de même nature, sauf s'il fait l'objet d'une dénonciation par l'étudiant et que cette situation est acceptée par le directeur responsable du stagiaire, selon les conditions appropriées au cas d'espèce.

## Aperçu du calendrier

Le stagiaire travaille au BAJ l'équivalent d'une journée par semaine pendant 14 semaines au trimestre d'automne et 14 semaines au trimestre d'hiver.

La sélection des candidats est faite par le CCJM à la fin du mois d'avril pour un stage au début du de l'automne. Le directeur du bureau où le stagiaire est assigné entrera en contact avec lui au début du mois de mai.

## Mode d'évaluation

Le stage auprès d'un BAJ du CCJM est une activité valorisée à hauteur de trois crédits par trimestre pour les trimestres d'automne et d'hiver. L'évaluation globale du travail accompli, de la disponibilité et de l'assiduité, sera établie par la mention Succès [S] ou Échec [E].

**DRT3916 – Stage de recherche I (Agence du revenu du Québec)**  
**DRT3966 – Stage de recherche II (Agence du revenu du Québec)**

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

(pour le cours DRT3966, avoir suivi le cours DRT3916 – Stage de recherche I)

Niveau de cours

Bloc K et L (6 crédits)

Offert : Trimestre d'automne et d'hiver 3<sup>e</sup> année

---

## Description

En collaboration avec l'Agence de Revenu du Québec, la Faculté offre à ses étudiants des stages dans le domaine du litige fiscal et civil. Sous la direction d'un responsable désigné, le stagiaire se familiarise avec le travail de l'organisme, assiste à des procès, prend connaissance des dossiers et en discute avant l'audition, effectue des recherches, soumet des notes préparatoires et accomplit généralement les tâches requises par son responsable.

Les stagiaires sont choisis en tenant compte principalement de l'excellence du dossier scolaire. Les étudiants doivent avoir déjà suivi au moins un cours de fiscalité ou y être inscrits pendant l'année universitaire.

## Confidentialité et conflit d'intérêts

Les stagiaires sont tenus à une obligation de confidentialité relativement à leur travail. La participation au stage est, en principe, incompatible avec le travail simultané dans un cabinet d'avocats ou avec tout emploi de même nature, sauf s'il fait l'objet d'une dénonciation par l'étudiant et que cette situation est acceptée par le responsable du stagiaire, selon les conditions appropriées au cas d'espèce.

## Aperçu du calendrier de travail

Le stagiaire travaille l'équivalent d'une journée par semaine pendant 14 semaines au trimestre d'automne et 14 semaines au trimestre d'hiver.

## Mode d'évaluation

Multiples travaux de recherche. Le stage est une activité valorisée à hauteur de trois crédits par trimestre pour les trimestres d'automne et d'hiver. L'évaluation globale du travail accompli, de la disponibilité et de l'assiduité sera établie par la mention Succès [S] ou Échec [E].

**DRT3916 – Stage de recherche I (Division des affaires juridiques de l'UdeM)**  
**DRT3966 – Stage de recherche II (Division des affaires juridiques de l'UdeM)**

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

(pour le cours DRT3966 : avoir suivi le cours DRT3916 – Stage de recherche I)

Niveau de cours

Bloc K ou L (6 crédits)

Offert : Trimestre d'automne et d'hiver 3<sup>e</sup> année

---

## Description

La Division des affaires juridiques et de la gestion des risques assiste la Direction de l'Université, les corps universitaires, les facultés, les départements et les services administratifs dans toute affaire à caractère juridique. Elle accompagne également de façon stratégique et tactique l'Université en matière de conformité, de gestion des risques et de prévention des risques de fraude dans le but de promouvoir une culture de conformité et d'éthique à l'Université de Montréal.

Sous la direction d'un avocat, le stagiaire se familiarise avec le travail des avocats, prend connaissance des dossiers et en discute, effectue des recherches utiles, soumet des notes préparatoires à la rédaction des procédures, prépare des opinions juridiques et accomplit généralement les tâches requises par son responsable. Le stagiaire peut aussi être appelé à assister à des auditions devant différentes instances universitaires.

Le stagiaire est susceptible d'explorer différents domaines du droit, incluant le droit administratif, le droit du travail, le droit de la construction, le droit immobilier et la protection des renseignements personnels. Le stagiaire pourra également collaborer sur des dossiers structurants en matière de conformité, de gestion des risques et de gouvernance.

## Confidentialité et conflit d'intérêts

Le stagiaire est tenu à une obligation de confidentialité relativement à son travail à la Division des affaires juridiques. La participation au stage est, en principe, incompatible avec le travail simultané dans un cabinet d'avocats ou avec tout emploi de même nature, sauf s'il fait l'objet d'une dénonciation par l'étudiant et que cette situation est acceptée par le responsable du stagiaire, selon les conditions appropriées au cas d'espèce.

## Aperçu du calendrier de travail

Le stagiaire travaille à la Division des affaires juridiques et de la gestion des risques de l'Université de Montréal l'équivalent d'une journée par semaine pendant 14 semaines au trimestre d'automne et 14 semaines au trimestre d'hiver.

Le stage est une activité de six crédits. Les candidats sont sélectionnés selon la qualité de leur dossier scolaire et en fonction de leur intérêt pour les domaines de pratique.

## Mode d'évaluation

Le stage est une activité valorisée à hauteur de trois crédits par trimestre pour les trimestres d'automne et d'hiver. L'évaluation globale du travail, de la disponibilité et de l'assiduité, sera établie par la mention Succès [S] ou Échec [E].

**DRT3916 – Stage de recherche I (Procureur général du Québec)**  
**DRT3966 – Stage de recherche II (Procureur général du Québec)**

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

(pour le cours DRT3966 : avoir suivi le cours DRT3916 – Stage de recherche I)

Niveau de cours

Bloc K ou L (6 crédits)

Offert : Trimestre d'automne et d'hiver 3<sup>e</sup> année

---

## Description

Le Contentieux du Procureur général du Québec est chargé de représenter l'État québécois (ses ministères et plusieurs organismes) dans tous ses litiges, tant en demande qu'en défense.

Le bureau de Montréal est composé de 87 avocats plaidant devant l'ensemble des tribunaux judiciaires du Québec, de nombreux tribunaux administratifs et devant la Cour suprême du Canada. Ses juristes œuvrent dans divers domaines de droit, notamment en droit constitutionnel, en droit administratif, en droit du travail, en droit carcéral, en droit de l'environnement et en droit de la responsabilité civile.

Sous la supervision d'un avocat, le stage offert permettra au stagiaire de se familiariser avec la pratique du litige au sein d'un contentieux public.

À cette occasion, il pourra être amené à :

- effectuer différentes recherches législatives, jurisprudentielles et doctrinales;
- observer des audiences devant des tribunaux judiciaires, administratifs et d'appel dans divers domaines de droit et assister les avocats au besoin lors des audiences ou de leur préparation;
- observer et participer à des rencontres de témoins ou avec des clients et assister les avocats au besoin lors des rencontres ou de leur préparation;
- observer des interrogatoires préalables et assister les avocats au besoin lors des interrogatoires ou de leur préparation;
- assister les avocats dans les diverses tâches liées à leur pratique dont notamment préparer et analyser des dossiers juridiques et collaborer à la rédaction de projets de procédures.

## Confidentialité et conflits d'intérêts

Les stagiaires sont tenus à une obligation de confidentialité relativement à leur travail au sein du contentieux du Procureur général du Québec. À cet égard, la signature d'une entente de confidentialité est requise. La participation au stage est, en principe, incompatible avec le travail simultané dans un autre cabinet d'avocats ou avec tout emploi de même nature, sauf s'il fait l'objet d'une dénonciation par l'étudiant et que cette situation est acceptée par les autorités du ministère de la Justice du Québec. Il est également à noter qu'une vérification des antécédents judiciaires sera effectuée.

## Aperçu du calendrier

Le stagiaire travaille l'équivalent d'une journée par semaine pendant 14 semaines au trimestre d'automne et 14 semaines au trimestre d'hiver.

Le stage est une activité de six crédits. Les candidats sont sélectionnés selon la qualité de leur dossier scolaire et en fonction de leur intérêt pour les domaines de pratique.

## Mode d'évaluation

Multiples travaux de recherche. Le stage est une activité valorisée à hauteur de trois crédits par trimestre pour les trimestres d'automne et d'hiver. L'évaluation globale du travail, de la disponibilité et de l'assiduité, sera établie par la mention Succès [S] ou Échec [E].

**DRT3916 – Stage de recherche I (CIUSSS)  
DRT3966 – Stage de recherche II (CIUSSS)**

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

(pour le cours DRT3966 : avoir suivi le cours DRT3916 – Stage de recherche I)

Niveau de cours

Bloc K ou L (6 crédits)

Offert : Trimestre d'automne et d'hiver 3<sup>e</sup> année

## Description

Le Service des affaires juridiques du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) a comme mission d'assurer un service juridique répondant aux besoins des directeurs et directeurs adjoints, ainsi que de leurs équipes, dans la prise de décision informée et éclairée. Elle a également comme mission de promouvoir la santé juridique du CIUSSS en participant à des activités de promotion et en offrant des activités de formation visant à enrichir les connaissances juridiques des directeurs, des directeurs adjoints ainsi que de leurs équipes.

Sous la direction d'un avocat, le stagiaire se familiarise avec le travail des avocats, prend connaissance des dossiers et en discute, effectue des recherches utiles, soumet des notes préparatoires à la rédaction des procédures, participe à la rédaction d'avis et d'opinions juridiques, participe à la négociation/rédaction d'ententes, accompagne les avocats à la cour et accomplit généralement les tâches requises par son responsable. Le stagiaire pourra accompagner des avocats travaillant dans tous les domaines de l'offre de service du contentieux du CIUSSS à savoir la psychiatrie légale (ex: garde en établissement, ordonnance de soins et CETM), la gouvernance dans le secteur de la santé, le droit civil en général, le droit des personnes, le droit de la recherche, le droit administratif (ex: accès à l'information).

La personne recherchée possède un excellent sens de l'analyse, elle fait preuve de jugement et est en mesure d'organiser et de planifier son temps adéquatement afin de répondre à l'ensemble des tâches qui lui seront affectées. Le stagiaire pourra tirer profit d'une équipe dynamique et performante.

## Confidentialité et conflit d'intérêts

Le stagiaire est tenu à une obligation de confidentialité relativement à son travail au Service des affaires juridiques. La participation au stage est, en principe, incompatible avec le travail simultané dans un cabinet d'avocats ou avec tout emploi de même nature, sauf s'il fait l'objet d'une dénonciation par l'étudiant et que cette situation est acceptée par le responsable du stagiaire, selon les conditions appropriées au cas d'espèce.

## Aperçu du calendrier de travail

Le stagiaire travaille au Service des affaires juridiques du CIUSSS l'équivalent d'une journée par semaine pendant 14 semaines au trimestre d'automne et 14 semaines au trimestre d'hiver.

Le stage est une activité de six crédits. Les candidats sont sélectionnés selon la qualité de leur dossier scolaire et en fonction de leur intérêt pour les domaines de pratique.

## Mode d'évaluation

Multiples travaux de recherche. Le stage est une activité valorisée à hauteur de trois crédits par trimestre pour les trimestres d'automne et d'hiver. L'évaluation globale du travail, de la disponibilité et de l'assiduité, sera établie par la mention Succès [S] ou Échec [E].

DRT3916 – Stage de recherche I (CRDP)  
DRT3966 – Stage de recherche II (CRDP)

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

(pour le cours DRT3966 : avoir suivi le cours DRT3916 – Stage de recherche I)

Niveau de cours

Bloc K ou L (6 crédits)

Offert : Trimestre d'automne et d'hiver 3<sup>e</sup> année

## Description

Le Centre de recherche en droit public (CRDP) est le plus ancien et le plus important centre de recherche en droit au pays. L'activité de recherche du CRDP est centrée sur l'interaction existant entre **justice et changements** (globalisation, numérisation, internationalisation, désengagement de l'État). Une description de la programmation scientifique du Centre est disponible sur son site : <http://www.crdp.umontreal.ca>).

Les stagiaires sont intégrés à l'une des équipes de recherche du Centre. Les stagiaires travailleront sous la direction d'un chercheur du Centre et intégrés à une ou plusieurs équipe(s) de recherche. Chaque stagiaire sera amené à développer les rudiments de la recherche et à explorer de nouveaux pans du droit, tel qu'il se construit aujourd'hui et tel qu'il apparaîtra demain.

Cette année, le stage pourra avoir lieu en lien avec l'un des trois projets suivants :

- 1) La **Chaire de recherche du Canada sur les droits humains et la justice réparatrice internationale**, dont la Professeure Miriam Cohen est la titulaire, s'intéresse aux questions de réparation pour les violations des droits humains et les mécanismes de justice internationale. Son programme de recherche vise à modéliser les défis qui concernent la justice internationale en vue d'en promouvoir une conception plus inclusive, à même d'assurer une protection accrue contre les diverses formes de violations des droits fondamentaux au Canada et à l'international. Le stage vise la participation aux activités de recherche de la Chaire, notamment des recherches dans le domaine de la justice internationale. Nombre de places disponibles : 1 ou 2
- 2) Le **Laboratoire sur les droits humains et la justice internationale** vise à structurer les travaux de la Chaire de recherche du Canada sur les droits humains et la justice réparatrice internationale, dont la Professeure Miriam Cohen est la titulaire. Le Laboratoire se compose notamment d'une plateforme numérique spécialisée dans la collecte et l'analyse de décisions en matière de droits humains. Le stage vise notamment l'incorporation des données de recherche pertinentes concernant l'état actuel de la protection des droits fondamentaux au Canada sur la plateforme numérique du Laboratoire. Nombre de places disponibles : 1 ou 2
- 3) L'**Institut québécois de réforme du droit et de la justice (IQRDJ)** : L'IQRDJ est un organisme indépendant, d'intérêt public, dont la mission est la réforme et l'accès au droit et de la justice. L'IQRDJ est à la recherche de stagiaires en recherche et en consultation publique. Ces derniers seront appelés à travailler sur divers projets, notamment des États généraux sur l'accès au droit et la justice, principalement en matières civile et familiale. Il s'agit d'une démarche de réflexion collective fondée sur la concertation des parties prenantes, la participation des citoyens, la recherche et la validation des options étudiées. Nombre des places disponibles : 2

## Objectif du stage

Au terme de son stage, l'étudiant devra être en mesure d'élaborer, de façon autonome, le plan d'une recherche juridique, en identifiant le problème posé, en le caractérisant, puis en faisant l'inventaire de ses composantes et en proposant une méthode d'analyse appropriée. Il devrait également être en mesure de développer les habiletés approfondies en termes de recherche documentaire, notamment par l'élaboration de documents bibliographiques, et d'exprimer verbalement et par écrit, de façon concise et méthodique, la problématique et les résultats d'une recherche.

Le stage est une activité de six crédits. Les candidats sont sélectionnés selon la qualité de leur dossier scolaire et en fonction de leur intérêt pour les thèmes de recherche.

## Mode d'évaluation

Le stagiaire travaille au CRDP l'équivalent d'une journée par semaine pendant 14 semaines au trimestre d'automne et 14 semaines au trimestre d'hiver.

Les stagiaires feront l'objet d'une évaluation portant sur l'ensemble des travaux effectués au cours du stage. L'évaluation globale du travail, de la disponibilité et de l'assiduité, sera établie par la mention Succès [S] ou Échec [E].

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

Niveau de cours

Bloc K et L (3 crédits)

Offert : Trimestre d'hiver

### Description sommaire

Ce cours vise le développement d'une base d'habiletés requises pour mener à bien un procès civil. Il consistera en une série d'exercices pratiques et culminera avec un procès simulé.

### Présence et participation

L'apprentissage procédera surtout de l'étude de textes choisis et de la préparation, en collaboration avec un coéquipier, des prestations individuelles de l'étudiant. Règle générale, l'étudiant devra préparer un exercice par séance; sa prestation pourra être évaluée par les enseignants. Les exercices seront complétés par un enseignement magistral. Les étudiants seront appelés au hasard pour effectuer les exercices assignés. Ils assumeront les rôles des avocats, des témoins et, à l'occasion, du juge. La présence et la participation de l'étudiant aux séances sont obligatoires; elles seront considérées aux fins de l'évaluation.

### Déroulement des séances

Tous les étudiants doivent être préparés à effectuer chaque exercice assigné. À l'exception des exercices qui traitent des pièces et de la préparation des témoins, nous n'avons pas prévu de rencontre de préparation de témoins. Nous estimons qu'en procédant ainsi, l'étudiant fera un meilleur apprentissage de la conduite des interrogatoires. Les étudiants seront généralement appelés par paires. Celui qui n'interroge pas jouera le rôle de l'avocat de la partie adverse et devra faire les objections appropriées. Initialement, nous lui demanderons de faire toutes les objections possibles et, par la suite seulement, les objections qu'il aura choisi de faire afin de mettre en œuvre sa stratégie de procès. Les étudiants qui n'agiront pas comme avocats seront responsables de faire toutes objections oubliées par l'avocat de la partie adverse. À cette fin, nous recommandons aux étudiants de réviser le droit applicable à la preuve civile. Lors des exercices, le rôle du témoin sera généralement joué par un étudiant du groupe. L'assignation du témoin sera faite à l'avance. Cette tâche doit être prise au sérieux et le témoin doit arriver en classe bien préparé.

### Procès simulé

L'épreuve finale de ce cours sera un procès simulé d'une durée d'une journée. Quatre étudiants avocats agiront dans chaque procès, soit deux pour chaque partie. En préparant l'horaire des procès, nous tenterons d'accommoder votre préférence quant à la partie représentée. Il incombera à chaque équipe de trouver et de préparer les témoins qu'elle entend appeler au procès simulé.

### Évaluation

La note finale correspondra à l'évaluation de votre participation en classe (pour un maximum de 40 %) et à la note attribuée pour votre prestation à l'épreuve finale, soit le procès simulé (pour un maximum de 60 %).

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

Niveau de cours

Bloc C – cours obligatoire (3 crédits)

Obligatoire : Trimestre d'été, automne ou hiver

## Description

Cette activité a pour objectif premier de développer chez l'étudiant l'aptitude à effectuer une recherche en droit selon les techniques apprises dans le cadre des cours DRT1911 et DRT1912 et à en communiquer les résultats par écrit et à l'oral. Le cours donne lieu, d'une part, à un rappel des principes guidant l'élaboration d'un plan de recherche ainsi que l'organisation cohérente et logique des idées et, d'autre part, à un court exposé du droit substantiel. La rédaction des travaux est supervisée par le professeur responsable du séminaire.

L'activité s'adresse à des groupes restreints d'étudiants et s'articule autour de rencontres d'encadrement collectives et individuelles au cours desquelles le professeur supervise l'évolution des travaux de chaque étudiant du groupe. Les étudiants doivent produire certains documents d'étape : plan sommaire, bibliographie annotée et plan détaillé, qui seront corrigés et discutés par le professeur. Les étudiants doivent produire leurs travaux aux dates convenues.

Chaque année, les différents champs de recherche abordés au sein des séminaires sont déterminés par la Faculté en fonction des matières qui ont fait l'objet d'un apprentissage précédemment. Bien que l'étudiant soit invité à exprimer sa préférence parmi les champs offerts sur le formulaire de choix des activités, la Faculté ne peut s'engager à y donner suite. Les sujets spécifiques des travaux demeurent à la discréction du responsable de chaque groupe d'étudiants.

## Conventions de citation

Les références citées par l'étudiant doivent respecter les conventions établies dans la 9<sup>e</sup> édition du *Guide des références pour la rédaction juridique*, par Didier Lluelles et Josée Ringuette (Montréal, Éditions Thémis, 2017).

## Mode d'évaluation

Les notes attribuées par le professeur pour les travaux, y compris les documents à déposer préliminairement (plan, bibliographie, etc.).

## DRT3941 – Stage en milieu communautaire I DRT3991 – Stage en milieu communautaire II

Sigle et titre du cours

Cours préalable(s)

DRT1911 et DRT1912

Niveau de cours

Bloc L (6 crédits)

Offert : Trimestre d'automne et d'hiver 2<sup>e</sup> année

Trimestre d'automne et d'hiver 3<sup>e</sup> année

### Description

Le stagiaire est amené à œuvrer auprès d'un organisme communautaire à vocation sociale ou humanitaire, incluant le service-conseil de la Clinique juridique de l'Université de Montréal. Il peut choisir parmi plus de 35 organismes œuvrant dans plusieurs domaines de droit :

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>○ Droit des obligations</li><li>○ Droit social</li><li>○ Droit du travail</li><li>○ Droit du logement</li><li>○ Droit de la consommation</li><li>○ Droit de la famille</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>○ Droit de la personne</li><li>○ Droit des femmes</li><li>○ Droit de l'immigration</li><li>○ Droit de la santé</li><li>○ Droits d'auteur</li><li>○ Vulgarisation juridique</li></ul> |
|--|--|

Le stage consiste à travailler environ une journée par semaine, pendant 14 semaines pour chacun des trimestres (automne et hiver). Le travail du stagiaire consiste principalement à fournir à l'organisme auquel il est rattaché l'information juridique utile à l'accomplissement de la mission de ce dernier. Le stage a notamment pour objectif, d'une part, de conscientiser l'étudiant aux rapports entre le droit et la société, aux problèmes d'accès à la justice pour les groupes vulnérables et, d'autre part, de développer ses habiletés pour la recherche et la rédaction juridiques et ses aptitudes à s'adapter aux situations relationnelles propres aux différents milieux de travail.

En plus de ses prestations au sein de l'organisme, le stagiaire doit participer à des séances d'information et à des rencontres individuelles avec le professeur responsable, prévues durant l'année. La sélection définitive est faite par chacun des organismes d'accueil, après examen d'un dossier de candidature et entrevues, sur la base des critères qu'ils déterminent.

### Mode d'évaluation

Seule la mention Succès [S] ou Échec [E], selon le cas, est consignée au relevé de notes du stagiaire. Le professeur responsable de l'activité tient compte de sa prestation au sein de l'organisme, de sa participation aux rencontres tenues à la Faculté ainsi que de ses rapports de stage (un rapport écrit à la fin de chaque trimestre), le tout en concertation avec le maître de stage et à la lumière des rapports d'évaluation fournis par ce dernier.

### Information complémentaire

Site Internet: <https://droit.umontreal.ca/programmes-clinique-et-stages/stages-communautaires/>

Responsable des stages:

M<sup>e</sup> Sarah Élizabeth Fortin  
sarah.fortin.2@umontreal.ca

## Troisième partie : Liste des cours avec leur sigle détaillé

## Liste des cours avec les sigles détaillés

Afin de bien remplir votre formulaire de préférence, veuillez vous référer au tableau ci-dessous.

<b>Sigle</b>	<b>Crédits</b>	<b>Session</b>	<b>Titre</b>
DRT3910-1	3	Aut.-Hiv.	Sém. de recherche et de rédaction (Droit civil)
DRT3910-2	3	Aut.-Hiv.	Sém. de recherche et de rédaction (Droit des affaires)
DRT3910-3	3	Aut.-Hiv.	Sém. de recherche et de rédaction (Droit international)
DRT3910-4	3	Aut.-Hiv.	Sém. de recherche et de rédaction (Droit pénal)
DRT3910-5	3	Aut.-Hiv.	Sém. de recherche et de rédaction (Droit du travail)
DRT3911-1	3	Aut.-Hiv.	Sém. de gestion de cas pratiques (Transactions commerciales)
DRT3911-2	3	Aut.-Hiv.	Sém. de gestion de cas pratiques (Droit du divertissement)
DRT3912	3	Hiver	Sém. de modes alternatifs de résolution des conflits
DRT3913-1	3	Aut.-Hiv.	Tribunal-école (Droit civil)
DRT3913-2	3	Aut.-Hiv.	Tribunal-école (Droit pénal)
DRT3913-3	3	Aut.-Hiv.	Tribunal-école (Propriété intellectuelle)
DRT3914-1	3	Aut.-Hiv.	Clinique juridique (Droit général)
DRT3914-2	3	Aut.-Hiv.	Clinique juridique (Droit notarial)
DRT3914-3	3	Aut.-Hiv.	Clinique juridique (Démarrage d'entreprises)
DRT3914-4	3	Aut.-Hiv.	Clinique juridique (Immigration et reconnaissance des qualifications prof.)
DRT3914-5	3	Aut.-Hiv.	Clinique juridique (Propriété intellectuelle)
DRT3914-6	3	Aut.-Hiv.	Clinique juridique (Soutien aux pers. victimes d'infractions criminelles)
DRT3914-7	3	Aut.-Hiv.	Clinique juridique (Protection des investisseuses et des investisseurs)
DRT3915-1	3	Automne	Concours interne de plaidoirie (Davies)
DRT3915-2	3	Automne	Concours interne de plaidoirie (Gale)
DRT3915-3	3	Automne	Concours interne de plaidoirie (Laskin)
DRT3915-4	3	Automne	Concours interne de plaidoirie (Pierre-Basile-Mignault)
DRT3916-1	3	Automne	Stage de recherche 1 (Tribunaux judiciaires)
DRT3916-2	3	Automne	Stage de recherche 1 (Tribunaux administratifs)
DRT3916-3	3	Automne	Stage de recherche 1 (Centre communautaire juridique - Aide juridique)
DRT3916-4	3	Automne	Stage de recherche 1 (Agence du revenu du Québec)
DRT3916-5	3	Automne	Stage de recherche 1 (Division des affaires juridiques de l'UdeM)
DRT3916-6	3	Automne	Stage de recherche 1 (Procureur général du Québec)
DRT3916-7	3	Automne	Stage de recherche 1 (CIUSS)
DRT3916-8	3	Automne	Stage de recherche 1 (CRDP)
DRT3918	3	Hiver	Techniques de procès en droit civil
DRT3940	3	Automne	Concours interne de techniques de plaidoirie (Sopinka)
DRT3941	3	Automne	Stage en milieu communautaire 1